Nul ne sort de Suresnes qui souvent n'y revienne

SURESNES

Pôle Seniors Insertion sociale et Handicap

BV/KM - 3852/3850 *Publication par affichage, le* 16 DEC. 2022

Compte-rendu des votes de la séance du 15 décembre 2022
du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale

DÉLIBÉRATIONS

N° 2022/25 - Adoption de l'instruction budgétaire et comptable M57 à compter du 1er janvier 2023

Le Conseil d'Administration approuve cette délibération.
Adoptée à l'unanimité.

N° 2022/26 - Fixation des durées d'amortissement des immobilisations dans le cadre de la M57

Le Conseil d'Administration approuve cette délibération.
Adoptée à l'unanimité.

N° 2022/27 - Adoption d'un règlement budgétaire et financier 2022

Le Conseil d'Administration approuve cette délibération.
Adoptée à l'unanimité.

N° 2022/28 - Protocole d'accord entre le CCAS et la société Saveur et Vie

Le Conseil d'Administration approuve cette délibération.
Adoptée à l'unanimité

N° 2022/29 - Tarifs des participations appliqués aux ateliers et activités de loisirs organisés pour les retraités - Année 2023

Le Conseil d'Administration approuve cette délibération.
Adoptée à l'unanimité

En vertu de l'article 2131-6 du Code Général des Collectivités Territoriales, un recours peut être adressé devant le Tribunal Administratif compétent dans un délai de 2 mois à compter du caractère exécutoire de l'acte. Les actes administratifs sont exécutoires de plein droit dès leur publication ou notification et leur transmission au représentant de l'Etat dans le département (art. L. 2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales).

N° 2022/30 – Appel à candidature pour l'attribution d'une dotation complémentaire aux services d'aide et accompagnement à domicile

Le Conseil d'Administration approuve cette délibération.
Adoptée à l'unanimité

N° 2022/31 – Attribution de chèques cadeau aux agents du Centre Communal d'Action Sociale de Suresnes à l'occasion de Noël

Le Conseil d'Administration approuve cette délibération.
Adoptée à l'unanimité

N° 2022/32 – Réactualisation du tableau des effectifs du CCAS au 01/01/2023

Le Conseil d'Administration approuve cette délibération.
Adoptée à l'unanimité

Pour le Maire et par délégation
Florence de SEPTENVILLE
La Vice-Présidente du
Centre Communal d'Action Sociale

VILLE DE SURESNES CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE HAUTS DE SEINE